

## INFO RETRAITE :

### Rappel des conditions actuelles pour les départs en retraite selon l'année de naissance

De nombreux collègues, notamment dans le cadre de l'application du 8ème échelon (échelon spécial) pour les catégories C administratives (AAP1, DCG1), s'interrogent sur les possibilités de départ en retraite à taux plein qui leur sont ouvertes.

Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant l'âge légal de départ en retraite et la durée d'assurance nécessaire à l'obtention du taux plein pour le calcul de la pension.

Année de naissance	Age légal de départ à la retraite	Durée d'assurance nécessaire à l'obtention du taux plein
1 <sup>er</sup> /07/1951	60 et 4 mois	163 trimestres
1952	60 ans et 9 mois	164 trimestres
1953	61 ans et 2 mois	165 trimestres
1954	61 ans et 7 mois	165 trimestres
1955	62 ans	166 trimestres
1956	62 ans	166 trimestres



### **BULLETIN D'ADHÉSION**

Désormais, la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations. En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales à hauteur de 66%. Alors, n'hésitez plus ! **Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIÈRE.**

**Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.**

**NOM :** PRENOM :

**GRADE :** INM :

**SERVICE :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE DES PERSONNELS D'ÉTAT ET TERRITORIAUX DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'URBANISME, DU LOGEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER**

MEDDE-METL – Arche de la Défense – colline sud – plot I - 30, passage de l'arche - 92055 Paris la Défense Cedex 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

mel : fo-snpetultem@i-carre.net – mélanie : Syndicats/FO-SNPETULTEM

intranet : <http://fo-petultem.syndicat.i2> – internet : <http://extranet-fo-petultem.syndicat.equipement.gouv.fr>